



Commission Départementale des Terrains et Equipements

Président : M. Michel GAUVIN

Présent : M. Maurice BOISNOIR, M. Jean BERTHY

Cd : Philippe LEHMANN

PV du 03 février 2026

VISITES INSTALLATIONS SPORTIVES

Mairie de Morangis

Complexe sportif COSEC 2 NNI 914320102

Deux représentant de la CDTIS du DEF se présenteront le mercredi 11/02/2026 à 14h00 pour visiter les installations surnommées.

Merci de mettre les terrains en configuration de match et le libre accès aux vestiaires.

De fournir :

- Plan de situation
- Plan coté des vestiaires
- Plan coté du terrain (échelle 1/200é)
- AOP (autorisation d'ouverture au public)
- L'attestation de capacité

Cette visite doit être effectuée en présence indispensable d'un représentant de la mairie.

Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de but et les poteaux de corner comme pour une rencontre officielle.

Mairie de Montgeron

Stade Marie Thérèse EYQUEM NNI 914210201

Deux représentant de la CDTIS du DEF se présenteront le mardi 17/02/2026 à 10h30 pour visiter les installations surnommées.

Merci de mettre les terrains en configuration de match et le libre accès aux vestiaires.

De fournir :

- Plan de situation
- Plan coté des vestiaires
- Plan coté du terrain (échelle 1/200é)
- AOP (autorisation d'ouverture au public)
- L'attestation de capacité
- La convention de mise à disposition des installations



**Cette visite doit être effectuée en présence indispensable d'un représentant de la mairie.
Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de but et les poteaux de corner comme pour une rencontre officielle.**

Stade de Pierre de Coubertin NNI 914210102

Ce terrain n'est plus utilisé, à retirer du classement.

**Mairie de Burres Sur Yvette
Stade Louis CHABRAT NNI 911220101**

Deux représentant de la CDTIS du DEF se présenteront le jeudi 12/02/2026 à 10h30 pour visiter les installations surnommées.

Merci de mettre les terrains en configuration de match et le libre accès aux vestiaires.

De fournir :

- AOP (autorisation d'ouverture au public)
- La convention de mise à disposition des installations

**Cette visite doit être effectuée en présence indispensable d'un représentant de la mairie.
Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de but et les poteaux de corner comme pour une rencontre officielle.**

Le secrétaire
BOISNOIR Maurice

Le Président
GAUVIN Michel